



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'horaire 2016 représente une étape décisive pour améliorer la mobilité de l'ensemble des Vaudois

Dimanche 13 décembre prochain, le canton de Vaud vivra un changement d'horaire historique pour permettre à la fois la réalisation des grands projets ferroviaires Léman 2030 et au RER Vaud de franchir une nouvelle étape de son développement. Le prolongement du réseau jusqu'à Grandson est célébré aujourd'hui dans une gare équipée d'un nouveau quai. De nombreuses autres améliorations sont prévues dans le canton grâce à un horaire qui permet à la fois de réaliser les chantiers d'agrandissement du noeud ferroviaire de Lausanne-Renens tout en permettant à de nombreux Vaudois de bénéficier de trains et de bus supplémentaires.

Le plus grand changement d'horaire depuis l'introduction de Rail 2000 en décembre 2004 va permettre de nombreuses améliorations dans l'ensemble du canton. Une amélioration globale de la mobilité des Vaudoises et Vaudois saluée ce matin à Grandson par les dirigeants des 15 entreprises de transports publics actives dans le canton. Pour la première fois, ils participaient ensemble à la présentation des nouveautés de l'horaire entrant en vigueur dimanche 13 décembre. Une date qui marquera un fort développement de l'offre des transports publics, en particulier dans le Nord vaudois. L'introduction de la fréquence à la demi-heure des ICN sur la ligne du pied du Jura et le prolongement du RER Vaud jusqu'à Grandson en sont les deux points forts. Ces deux éléments permettent de nombreuses améliorations sur les lignes Travys et CarPostal au départ de la gare d'Yverdon-les-Bains.

«Les Vaudoises et Vaudois sont toujours plus nombreux à prendre les transports publics. Répondre à leurs attentes doit être un engagement permanent», déclare la conseillère d'Etat Nuria Gorrite, cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines. «Construire une quatrième voie entre Lausanne et Renens, c'est essentiel. Développer l'offre en même temps, c'est indispensable. Cet horaire 2016 réussit à concilier la réalisation des grands chantiers Léman 2030 tout en permettant d'améliorer les horaires pour une majorité des voyageurs. Ce petit miracle devra être répété ces prochaines années pour répondre à la demande des citoyennes et citoyens.»

Pour permettre aux RER de circuler jusqu'à Grandson, la construction d'un nouveau

quai et de divers aménagements étaient nécessaires. La création du nouveau terminus, inauguré aujourd'hui, a coûté 6,1 millions de francs. Un montant financé par le Canton et une subvention de 2,1 millions de la Confédération, accordée dans le cadre des projets d'agglomérations. «Avoir désormais des trains deux fois par heure permet à Grandson d'offrir à ses habitants une densité de transports publics de qualité quasi urbaine avec le complément en transports régionaux de CarPostal», constate François Payot, syndic de Grandson. «Les logements futurs à construire sur le territoire en bénéficieront tout autant que les visiteurs et travailleurs ayant Grandson comme destination. La richesse touristique et historique de notre cité s'en trouvera valorisée et dynamisée.»

Outre son prolongement jusqu'à Grandson, le RER Vaud proposera de nombreuses modifications. Sur la branche Allaman-Lausanne, la ligne S4 circulera également le week-end. Sur les branches Vallorbe-Lausanne et Grandson-Lausanne, les horaires seront décalés d'environ 30 minutes et des trains supplémentaires seront introduits. «Quatre rames Flirt ont été commandées pour compléter la flotte du RER Vaud. Elles circuleront dès le 13 décembre, et permettront de couvrir les nouvelles cadences et fréquences en offrant quelque 800 places assises supplémentaires à nos clients vaudois», souligne Anna Barbara Remund, directrice du trafic régional des CFF. En trafic grandes lignes, les ICN de et vers le pied du Jura s'arrêteront à nouveau à Morges. Les voyageurs en provenance de Lausanne qui se rendront à Saint-Gall gagneront 18 minutes, au-delà de Zurich.

L'horaire 2016 rime également avec un doublement des cadences sur plusieurs lignes de chemins de fer régionaux. Sur le Nyon-St-Cergue-La Cure (NSTCM), des trains circuleront tous les quarts d'heure entre Nyon et Genolier aux heures de pointe et la cadence à la demi-heure jusqu'à Saint-Cergue sera étendue. Entre Bière et Morges, les rames du MBC rouleront toutes les 30 minutes aux heures de pointe, tout comme celles de l'Yverdon-Sainte-Croix.

Pour garantir et améliorer les correspondances avec les CFF, des adaptations d'horaires sont prévues pour les chemins de fer régionaux au départ des gares d'Aigle et Bex (TPC). Une nouvelle relation tardive du MOB permettra, les vendredis et les samedis soirs à 23h50, soit 1h39 plus tard qu'actuellement.

L'entrée en vigueur de l'horaire 2016 est également l'occasion, pour les réseaux urbains, de proposer plusieurs nouveautés. Les transports publics de la région lausannoise (TL) vont par exemple améliorer les cadences de la ligne 25 entre Pully et Chavannes et offrir des courses supplémentaires en fin de soirée sur le métro m2, pour assurer plus de correspondances avec les derniers trains. Du côté de la Riviera, les VMCV préparent leur réseau à l'ouverture du musée Chaplin et améliorent leurs correspondances avec les CFF.

Malgré le début des travaux de Léman 2030, les CFF et le Canton de Vaud ont réussi à maintenir l'offre existante, et à la développer. Si ce changement d'horaire marque une étape importante pour améliorer la mobilité des Vaudoises et Vaudois, quelques suppressions d'arrêts de trains n'ont pas pu être évitées. Ainsi à Nyon, l'ICN à destination du pied du Jura ne fera halte que tôt le matin et en début de soirée, ce qui implique la suppression de cinq arrêts par jour. Le reste de la journée, les

correspondances avec Yverdon et la Suisse alémanique, avec des temps de parcours inférieurs à aujourd'hui, pourront se faire à Morges où tous les ICN s'arrêtent à nouveau. A Renens, les arrêts des ICN matinaux (6h10, 7h10) circulant sur le pied du Jura ne pourront pas être maintenus. En revanche les InterRegio d'heure de pointe pour/de Neuchâtel continueront à s'arrêter. A Bex, huit InterRegio par jour (sur 51) ne pourront plus marquer d'arrêt. Une navette ferroviaire entre Aigle et Saint-Maurice avec connexion avec les InterRegio et un bus répondant aux besoins des collégiens en fin d'après-midi permettront de combler cette lacune.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 novembre 2015

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'Etat, 021 316 70 01. CFF, service de presse, 051 220 43 43.
Commune de Grandson, François Payot, syndic, 024 447 00 09

[Nouveautés horaires - résumé](#)

[Horaire 2016 sur une carte](#)